

A TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU

PLATEFORME D'INSCRIPTION POUR LE COVOITURAGE POUR LES ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES DES ENFANTS

Afin de faciliter votre organisation familiale, la Mairie de Trédrez-Loquémeau vous propose une plateforme d'inscription de covoiturage entre particuliers pour le transport de vos enfants dans le cadre de leurs activités extrascolaires.



Marche à suivre :

1. Signer la "Charte du bon usage du covoiturage" à la Mairie de Trédrez-Loquémeau,
2. Indiquer vos disponibilités (places disponibles, trajet concerné, lieu de rendez-vous, horaires de départ et de retour....) auprès du secrétariat de la Mairie de Trédrez-Loquémeau,
3. Prendre directement contact avec les personnes recensées (Fichier consultable sur le site internet de la commune de Trédrez-Loquémeau : www.tredrez-locquemeau.fr).



Actualiser vos disponibilités par mail à l'adresse suivante :

mairie.tredrez-locquemeau@wanadoo.fr